

Province de Québec
MRC de Drummond
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 mars 2021 à 20 h, à huis clos et conformément aux arrêtés ministériels. L'enregistrement de cette séance sera disponible sur le site internet de la municipalité.

Sont présents :

Sébastien Gagnon, conseiller, siège n° 1, Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, François Bilodeau, conseiller, siège n° 4, Nancy Fontaine, conseillère et mairesse-suppléante, siège n° 6.

Est absent :

Siège n° 3, vacant depuis janvier 2020
Siège n° 5, vacant depuis décembre 2020

Autre présence :

Géronimo Castillo-Roy, inspecteur municipal.

Citoyens : 0 dans le but de se conformer aux exigences gouvernementales, le conseil municipal s'est déroulé à huis clos. L'enregistrement de cette séance sera disponible sur le site internet de la municipalité.

Formant quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Hébert, maire. Madame Manon Lemaire assiste à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Moment de réflexion

Une minute de réflexion est accordée.

2. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

3. Tirage loto église

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 115, Madame Laurence Lemay, de Montréal.

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 009, Monsieur Marcel Cardinal, de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Troisième prix : 150 \$ billet n° 086, Monsieur Gaston Côté, de Sainte-Brigitte-des-Saults.

4. Adoption de l'ordre du jour

42.03.2021 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour

Séance ordinaire

Le lundi 15 mars 2021, à 20 h

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la réunion
3. Tirage loto église
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2021
6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 février 2021
7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 février 2021
8. **Demandes**
 - a) Natalie Lampron et Michel Turcotte : sens unique sur la rue Sainte-Anne
9. **Comptabilité :**
 - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
10. **Dossiers municipaux**
 - a) Infotech : ristourne au 31 décembre 2020
 - b) Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes — Transmission de la liste des propriétés à la MRC de Drummond
 - c) ADMQ : 2e édition de la grande webdiffusion gestion municipale 2021
 - d) Liste des contrats de plus de 25 000 \$
 - e) Programme de crédit de taxes foncières agricoles
 - f) Domaine des Saults : terrains en bordure de la rivière des Saults
11. **Voirie**
 - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
 - b) Chauffage du garage municipal
 - c) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : contrat déneigement
 - d) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : travaux dans les emprises d'une route
 - e) Balayage de rues

Période de questions à 20 h 30

12. **Hygiène du milieu**
 - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
 - b) Stratégie municipale d'économie d'eau potable
13. **Urbanisme**
 - a) Permis de construction février 2021 (REPORTÉ)
 - b) Constat d'infraction, volet inspection
 - c) Avis de motion : règlement concernant l'émission de constats d'infraction
14. **Loisirs et culture**
 - a) Bibliothèque : heures d'ouverture
 - b) Loisirs : bacs à jardin pour les comestibles
 - c) Loisirs : jeux de société
15. **MRC**
 - a) Compte-rendu MRC
16. **Questions diverses**
 - a) Compteurs d'eau
 - b)
 - c)
17. **Levée de la réunion**

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2021

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 8 février 2021;

43.03.2021 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du lundi 8 février 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 février 2021

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le mercredi 17 février 2021;

44.03.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du mercredi 17 février 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 février 2021

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le jeudi 25 février 2021;

45.03.2021 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal du jeudi 25 février 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Demandes

a) Natalie Lampron et Michel Turcotte : sens unique sur la rue Sainte-Anne

Le 25 janvier dernier, Monsieur Michel Turcotte, citoyen du 435, rue Sainte-Anne, a envoyé un courriel à la directrice générale demandant pourquoi ils n'avaient pas été consultés avant de choisir l'option du sens unique pour cette rue. Une lettre sera transmise aux demandeurs de cette requête.

9. Comptabilité

a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption

Déboursés du mois et salaire

HYDRO-QUÉBEC

208 ch de la Rivière du 5 nov. au 7 janv. 2021	1 286,87 \$
Luminares de rues de janvier 2020	310,51 \$
315, rue Principale du 2 déc. au 2 févr. 2021	1 192,50 \$
400, rue Principale du 2 déc. au 2 févr. 2021	1 345,47 \$
260, rue Dumoulin du 2 déc. au 2 févr. 2021	1 350,14 \$
430, rue Principale du 2 déc. au 2 févr. 2021	1 058,74 \$
800, rue des Érables du 2 déc. au 2 févr. 2021	245,02 \$
Rue Principale du 2 déc. au 2 févr. 2021	205,97 \$
745, rue Cloutier du 2 déc. au 2 févr. 2021	233,29 \$

MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC

REMISES DE L'EMPLOYEUR janvier 2021	4 734,54 \$
-------------------------------------	-------------

RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA

REMISES DE L'EMPLOYEUR janvier 2021	1 757,88 \$
-------------------------------------	-------------

TELUS

Cellulaire du 25 janv. au 24 févr. 2021	57,49 \$
---	----------

VISA DESJARDINS

ZOOM ; abonnement janvier vidéoconférence	23,00 \$
Gosselin ; relais pour station pompage égouts	101,57 \$
Amazon ; retour springspray pour patinoire	101,57 \$
Amazon ; abonnement mensuel prime	9,19 \$
Dépanneur 4 saisons ; essence 96,65 litres	106,22 \$
Can, Tire ; masques biblio/garage et chauffeuse local multifonctionnel	109,13 \$
Futech Drummond inc. ; VSPC puits	638,25 \$
Réno-Dépôt; bacs rangement décors Noël bureau	63,24 \$
Dépanneur 4 saisons; essence 57,24 litres	61,19 \$

GROUPE MASKATEL

Février (336-4460) Bureau	183,06 \$
Février (336-7149) Garage et aqueduc	61,35 \$
Février (336-7145) bibliothèque	52,52 \$
Février (336-7136) usine épuration	52,80 \$
Février (336-4917) centre comm. et MDJ	68,80 \$
Total du chèque	418,53 \$

RICHARD MANSEAU

Remb. 14 jours CNESST 8 au 21 févr. 2021	1 619,42 \$
--	-------------

GLOBALPAYMENTS SENC

Frais paiement direct janvier 2021	34,59 \$
------------------------------------	----------

Total des chèques émis : **16 955,95 \$**

46.03.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter les déboursés du mois au montant de 16 955,95 \$, ainsi que les salaires et la rémunération imposables et non imposables au montant de 18 666,41 \$
- d'accepter la liste des factures d'achats déposés au montant de 25 028,45 \$ incluant 1 727,67 \$ pour le total des chèques émis et 23 300,78 \$ pour le fichier du dépôt direct;
- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à en faire le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. Dossiers municipaux

a) Infotech : ristourne au 31 décembre 2020

Infotech a versé une ristourne de 423,50 \$ dans le cadre du module Rôle en ligne pour la période du 1^{er} juin au 31 décembre 2020.

b) Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes — Transmission de la liste des propriétés à la MRC de Drummond

ATTENDU la transmission d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2021;

ATTENDU QUE la procédure prescrite par la loi, pour procéder à la vente des immeubles vendus pour défaut de paiement de taxes, exige du conseil municipal une résolution en autorisant la vente par la MRC de Drummond en indiquant les renseignements suivants :

- les noms et qualités de toutes les personnes endettées pour les taxes municipales ou scolaires;
- la désignation de tout immeuble assujetti au paiement des taxes municipales ou scolaires;
- la somme totale des taxes qui affectent ces immeubles, pour des fins municipales ou scolaires;

ATTENDU QUE des propriétaires sont touchés par cette procédure, à savoir :

Nom du propriétaire	Adresse	# lot et cadastre	Taxes municipales	Taxes scolaires
Rouillard Gaétan	400, rang St-David	4 632 969	3 721,95 \$	483,80 \$
Succession Hélène St-Arnaud	7 ^e rang	4 633 148	64,71 \$	0,00 \$

47.03.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser la vente pour défaut de paiement de taxes pour les propriétés ci-dessus mentionnées et que les dossiers soient transmis à la MRC de Drummond;
- de désigner le Maire ou la directrice générale à agir comme représentant(e) de la municipalité pour enchérir sur les immeubles ci-dessus mentionnés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 10 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) ADMQ : 2e édition de la grande webdiffusion gestion municipale 2021

48.03.2021 Sur proposition de François Bilodeau
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'acquitter les frais d'inscription au coût de 399 \$ plus les taxes applicables pour la directrice générale pour assister au congrès qui sera diffusé en webdiffusion prévue du 15 au 17 juin 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Liste des contrats de plus de 25 000 \$

Le dépôt est fait de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de tous les contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

e) Programme de crédit de taxes foncières agricoles

CONSIDÉRANT QUE des lacunes ont été constatées sur plusieurs comptes de taxes en ce qui a trait au programme de crédit de taxes foncières agricoles;

CONSIDÉRANT QUE cette lacune fait en sorte que plusieurs producteurs agricoles n'ont pas reçu leur Crédit Agricole sur leurs relevés de taxes foncières;

CONSIDÉRANT QUE le ministère a avisé l'Union des Producteurs agricoles qu'il était au courant de la situation et que les correctifs seraient émis par chèque directement aux producteurs d'ici le début juillet;

49.03.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de ne pas charger les intérêts pour le premier versement dû le 29 mars 2021 jusqu'au 6 juillet prochain pour les producteurs agricoles dont le Crédit Agricole est à 0,00 \$ et qui sont éligibles selon la liste que fournira le MAPAQ à la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults;
- qu'un avis sera émis dans le journal le Jaseur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) Domaine des Saults : terrains en bordure de la rivière des Saults

Monsieur Jean-Guy Hébert, Maire, fait un résumé de la rencontre vidéoconférence du 9 mars dernier avec M. Pablo Desfossés, enseignant/coordonnateur du GARAF/Opération PAJE ainsi que deux collègues du Centre service scolaire des Chênes soit M, François Roy et Mme Marylène Bienvenue, les enseignantes et élèves de l'école le Carrousel, Mme Anick Verville de la MRC Drummond

11. Voirie

a) **Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)**

- Entretien des chemins;
- Entretien à l'usine d'eaux usées;
- Entretien à l'usine d'aqueduc;
- Début de l'entretien du rouleau d'asphalte.

Période de questions à 20 h 30

Aucune question n'a été soumise par courriel ou par téléphone avant 16 h, le 15 mars 2021, tel que mentionné sur nos plateformes web.

b) **Chauffage du garage municipal**

CONSIDÉRANT QUE l'assurance informe la municipalité que le réservoir de mazout ne sera plus assuré, car il a plus de 20 ans;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire convertir le chauffage au mazout pour un chauffage au propane;

CONSIDÉRANT QUE le prix du propane est moins élevé que le celui mazout;

50.03.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la soumission du 2 mars 2021 de Hamel Propane au montant de 3 652 \$ incluant l'installation plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) **Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : contrat de déneigement**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, désire savoir l'intérêt de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults concernant le renouvellement du contrat de déneigement et le déglçage;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une offre verbale par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dossier N° 6408-18-4911, concernant le déneigement et le déglçage pour un montant de 51 895 \$, et ce pour une durée d'un an (2021-2022) incluant une clause de renouvellement pour les deux années subséquentes (2022-2023, 2023-2024);

51.03.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser le maire, Jean-Guy Hébert ou la directrice générale, Manon Lemaire, à signer ledit contrat de déneigement entre la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults, le ministère des Transports, de la Mobilité

durable et de l'Électrification des transports portant le dossier N° 6408 18-4911.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : travaux dans les emprises d'une route

ATTENDU QUE des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2021 peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDET) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires;

52.03.2021 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de :

- que la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2021;
- que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits;
- que la Municipalité nomme Madame Manon Lemaire, directrice générale à titre de représentante autorisée à signer les documents soumis par le MTMDET pour lesdits travaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Balayage de rues

53.03.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de retenir les services des entreprises Myrroy Inc. tel que la soumission du 15 mars 2021 au coût de 125,00 \$/heure plus les taxes applicables pour le balayage des rues du périmètre urbain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. Hygiène du milieu

a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François

Monsieur François Bilodeau, conseiller, fait un compte-rendu de la dernière réunion de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François.

b) Stratégie municipale d'économie d'eau potable

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019 le 18 février 2021;

CONSIDÉRANT QUE la présentation de ce rapport aux membres du conseil;

54.03.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Nancy Fontaine

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. Urbanisme

a) Permis de construction février 2021 (REPORTÉ)

La liste de février est reportée à la séance d'avril 2021, car aucun rapport n'a été transmis par l'inspecteur en bâtiment en date du 15 mars 2021.

b) Constat d'infraction, volet inspection

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en bâtiment et en environnement doit effectuer des inspections sur le territoire des municipalités ayant une entente avec la MRC de Drummondville, au niveau de l'inspection;

CONSIDÉRANT QUE les inspections permettent de constater des infractions aux divers règlements en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en bâtiment et en environnement a le pouvoir de faire respecter la réglementation en vigueur ;

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en bâtiment et en environnement est responsable de préparer les avis d'infraction relativement aux règlements qu'il applique, de les transmettre et d'en faire le suivi ;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente intermunicipale entre la MRC de Drummond et la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults concernant les services d'inspection;

55.03.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser l'inspecteur en bâtiment et en environnement à signer et à délivrer pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults un ou des constats d'infractions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Avis de motion : règlement concernant l'émission de constats d'infraction

56.03.2021 Un **AVIS DE MOTION** est donné par Nancy Fontaine, conseillère municipale, qu'à une prochaine séance du conseil sera présenté pour adoption du règlement 450/2021 ayant pour objet l'émission de constats d'infraction.

Dans le but de respecter les nouvelles exigences prévues à l'article 445 du Code municipal (RLRQ, c. C-27.1), le projet de Règlement est présenté et une copie est jointe en annexe au présent avis.

14. Loisirs et culture

a) Bibliothèque : heures d'ouverture

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Drummond est en zone orange depuis le 8 mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE le couvre-feu de la MRC de Drummond passe de 20 h à 21 h 30;

CONSIDÉRANT QUE selon le couvre-feu, la bibliothèque devrait reprendre ses heures d'ouverture habituelles, soit de 18 h à 20 h 30 le jeudi soir;

CONSIDÉRANT QUE la coordonnatrice de la bibliothèque de Sainte-Brigitte-des-Saults mentionne à la directrice générale qu'il y a très peu d'achalandage entre 19 h 30 et 20 h 30;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci demande au Conseil municipal de laisser les heures d'ouverture de la bibliothèque à l'horaire du « couvre-feu », soit de 18 h à 19 h 30 le jeudi soir;

57.03.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser la coordonnatrice de la bibliothèque Michel-David de faire le changement d'horaire pour le jeudi soir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Loisirs : bacs à jardin pour les comestibles

CONSIDÉRANT QUE les Loisirs de Sainte-Brigitte-des-Saults ont un projet de jardin communautaire pour la saison estivale 2021;

CONSIDÉRANT QUE le comité des Loisirs de Sainte-Brigitte-des-Saults demande à la municipalité d'avoir 3 bacs de jardin pour l'implantation de leur projet des comestibles;

CONSIDÉRANT QUE le comité des loisirs demande au Conseil municipal l'autorisation de mettre les bacs sur le terrain de la bibliothèque, soit sur le côté de la sortie de secours donnant accès à la bibliothèque sur le terrain gazonné;

CONSIDÉRANT QUE le comité des Loisirs de Sainte-Brigitte-des-Saults fera la plantation ainsi que l'entretien des jardins communautaires;

CONSIDÉRANT QUE les jardins des comestibles seront accessibles à tous;

58.03.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser les Loisirs de Sainte-Brigitte-des-Saults à mettre leurs bacs à jardins comestibles à la bibliothèque municipale soit sur le côté de la sortie de secours donnant accès à la bibliothèque sur le terrain gazonné;
- que le personnel de la voirie confectionne trois (3) bacs à jardins comestibles;
- de faire l'achat de terre et des fertilisants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Loisirs : jeux de société

CONSIDÉRANT QUE les Loisirs de Sainte-Brigitte-des-Saults ont un projet de soirées de jeux de société;

CONSIDÉRANT QU'ils ont fait un appel à la générosité de tous les citoyens qui ont des jeux de société à se départir pour créer leur inventaire;

CONSIDÉRANT QU'ils n'ont pas d'endroit où entreposer leurs jeux qu'ils recevront ainsi que les articles qu'ils achètent pour leurs activités;

59.03.2021 Sur proposition de Christian Jutras
Appuyée par Sébastien Gagnon

ET RÉSOLU par le conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser les Loisirs de Sainte-Brigitte-des-Saults à ranger les jeux de société dans le local de la FADOQ au centre communautaire, une armoire verrouillée leur sera dédiée;
- tous les autres articles qui serviront pour leurs activités seront entreposés dans un local au sous-sol de la maison des jeunes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14. MRC

a) Compte-rendu MRC

Monsieur Jean-Guy Hébert, maire, fait un compte-rendu de la dernière réunion.

16. Questions diverses

a) Compteurs d'eau

CONSIDÉRANT QUE certains propriétaires du secteur urbain ne remettent pas leur compteur d'eau lorsqu'ils font des réparations de leur bâtiment ou négligent de faire le remplacement lorsque nous les avisons que leur compteur est défectueux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité fournit les compteurs et que l'installation de celui-ci doit être faite par le propriétaire;

60.03.2021 Sur proposition de Sébastien Gagnon
Appuyée par Christian Jutras

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'envoyer une lettre recommandée aux propriétaires en défaut;
- d'appliquer une pénalité de 200 \$ par logement si les correctifs ne sont pas faits dans les délais d'un mois suivant l'avis;
- advenant la non-conformité dudit avis, la municipalité procédera à l'embauche d'un plombier et refacturera tous les frais inhérents à l'installation du compteur plus 10 % de frais de gestion du dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Mandat de préparation de devis

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire entamer le début des travaux de la programmation de la taxe d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour les travaux de la voirie locale 2019-2023 ;

61.03.2021 Sur proposition de Nancy Fontaine
Appuyée par François Bilodeau

ET RÉSOLU par le Conseil municipal de Sainte-Brigitte-des-Saults de mandater la firme WSP pour la préparation d'un devis pour aller en soumission pour des travaux d'asphaltage pour une somme d'environ de 300 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17. Levée de la réunion

62.03.2021 Il est 21 h 05, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Sébastien Gagnon de lever la présente séance.

N.B. — Le maire, Monsieur Jean-Guy Hébert, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

Jean-Guy Hébert
Maire

Manon Lemaire
Directrice générale